



PROPRIETES INTELLECTUELLES : LE DROIT D'AUTEUR, LA MARQUE DE PRODUIT OU DE SERVICE

Faculté de droit, économie et administration
Ile du Saulcy
57000 Metz

Contact: dea-formationcontinue-contact@univ-lorraine.fr

FORMATION À DISTANCE

PRINTEMPS 2025



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



FACULTÉ DE DROIT,
ÉCONOMIE ET
ADMINISTRATION
DE METZ

PRÉSENTATION

Avec 3.000 étudiants sur le site principal de Metz et le site délocalisé de Sarreguemines, la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz connaît une constante augmentation de ses effectifs grâce à une équipe composée d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs, impliquée dans le domaine pédagogique et active dans le domaine de la recherche, et grâce à des services administratifs composés d'une trentaine d'agents.

Située au cœur du Pays des trois frontières, point de rencontre de la France, du Luxembourg et de l'Allemagne, la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz propose des spécialités de Master innovantes et adaptées à ce contexte frontalier :

- M2 Droit des affaires transfrontières
- M2 Procédure et fiscalité appliquée
- M2 Conseil économique et contrôle organisationnel
- M2 Droit des responsabilités et de la réparation
- M2 Droit des entreprises en difficulté
- M2 Droit de l'urbanisme et de la construction
- M2 Droit des collectivités locales et coopération transfrontalière
- M2 Expertise statistique pour l'économie et la finance
- M2 Entreprises de l'économie sociale et solidaire
- Licence professionnelle « collaborateur en Droit des sociétés »

Ces spécialités de haut niveau complètent le cursus universitaire des étudiants en facilitant leur prochaine insertion professionnelle, notamment par l'intervention de professionnels et par l'organisation de stages en entreprises ou dans les institutions administratives et judiciaires.

La Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz s'est fixée comme objectif de proposer une formation diversifiée dans des domaines qui offrent des débouchés professionnels intéressants et a particulièrement à cœur de développer des relations étroites avec les partenaires institutionnels.

Elle accorde aussi une place importante à la formation continue afin de permettre une meilleure insertion professionnelle des étudiants qui sont en outre incités à effectuer des stages, quel que soit leur niveau d'études. S'ajoute de nombreuses formations proposées aux professionnels déjà en activité dans le cadre de la formation continue.

Enfin, la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz est soucieuse d'offrir aux étudiants l'opportunité d'acquérir une expérience internationale en intégrant les programmes ERASMUS ou BCI (Canada et Etats-Unis), et en bénéficiant des partenariats et des conventions de double diplômes (Allemagne, Kazakhstan) et de partenariats (Royaume-Uni, Etats-Unis).

EN CHIFFRES



50
ENSEIGNANTS



30
PERSONNELS
ADMINISTRATIFS



250
ENSEIGNANTS
VACATAIRES



2
SITES : METZ
ET SARREGUEMINES



3000
ÉTUDIANTS

COORDINATEUR DU PROGRAMME DE FORMATION ET INTERVENANT

Monsieur Jean-Luc PIOTRAUT
Professeur de Droit privé et Sciences criminelles l'Université de Lorraine
UFR Droit, Économie et Administration de Metz
Membre de l'Institut François GénY (IFG)
Ancien codirecteur du Master 2 Propriété intellectuelle et technologies de l'information

Jean-Luc PIOTRAUT est professeur de Droit privé et Sciences criminelles à l'Université de Lorraine, chercheur en à l'Institut François GénY dont il a été codirecteur. Spécialiste des propriétés intellectuelles, il est l'auteur de nombreux manuels, livres et articles sur le sujet, notamment :

Elle est spécialisée en droit des collectivités territoriales et en droit administratif. Ses travaux de recherche portent plus particulièrement sur les évolutions du droit des collectivités territoriales et de la libre administration des collectivités territoriales, plus particulièrement sur le bloc communal et la coopération intercommunale.



Livres et manuels :

- Droit de la propriété intellectuelle, 4e éd., Ellipses et Cyberlibris, 2024, 434 pages.
- Droit des affaires et intelligence artificielle : diagnostic et prospective (codirigé avec Michel Canarsa, Alexandre Quiquerez et Iony Randrianirina), Mare & Martin, 2023, Droit privé & sciences criminelles, 324 pages.
- La propriété intellectuelle en droit international et comparé : France, Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis, Éd. Tec & Doc, 2007, 142 p.
- Jugements et arrêts fondamentaux de la propriété intellectuelle (avec Pierre-Jean Dechristé), Éditions Tec & Doc, 2002, 652 p.
- ...

Articles :

- « Les pratiques et usages honnêtes en droit des marques », Communication - Commerce électronique, 2019, n°78, pp. 7-17. <https://hal.science/hal-03209700>
- « Les droits de propriété intellectuelle à l'épreuve de la santé publique », Revue Lamy Droit de l'immatériel, 2014, n°108, pp. 77-98. <https://hal.science/hal-01924926>
- « L'œuvre audiovisuelle et la présomption de cession des droits d'exploitation au producteur » (avec Jean-Pierre Dechristé), Recueil Dalloz, 2004, n°34, p. 2494. <https://hal.science/halshs-02208202>
- « Les droits de propriété littéraire et artistique à l'épreuve des juridictions administratives », Revue française de droit administratif, 1997, n°01, p. 105. <https://hal.science/halshs-02242493>
- « Vice caché et licence de brevet : bref délai et action estimatoire », Recueil Dalloz, 1994, n°39, p. 554. <https://hal.science/halshs-02203951>

CONTEXTE

La formation proposée, qualifiante, de deux jours, a trait à deux droits de propriété intellectuelle particulièrement importants : le droit d'auteur et la marque de produit ou de service.

Le droit d'auteur protège notamment les œuvres littéraires, les œuvres graphiques ou plastiques, les œuvres sonores, musicales ou audiovisuelles ainsi que les logiciels.

Le droit des marques rassemble les règles protégeant notamment les dénominations, logos et/ou jungles sonores appliqués à des produits et/ou services.

L'objectif de la formation est de présenter ces notions complexes, confrontées à l'évolution du droit et au développement des techniques.

DATES ET HORAIRES

- VENDREDI 14 MARS 2025 (DE 10H00 À 12H30 ET DE 13H30 À 16H00)
- VENDREDI 28 MARS 2025 (DE 10H00 À 12H30 ET DE 13H30 À 16H00)

ORGANISATION

La formation courte, à distance s'adresse aux personnes intéressées par les propriétés intellectuelles.

Elle concerne les professionnels du droit : avocats, magistrats, commissaires de justice, notaires, etc. qui sont confrontés au droit d'auteur et au droit des marques ou qui souhaitent apprendre dans ces domaines des plus évolutifs.

La formation s'adresse également aux étudiants (à partir de la 2e année de Licence) qui souhaitent bénéficier d'une formation spécialisée et complémentaire à leurs diplômes en vue de la passation de concours (magistrature, barreau, notariat, ...) ou souhaitant acquérir de compétences nouvelles.

La formation peut également intéresser les salariés du secteur privé qui travaillent dans des entreprises innovantes désireuses de déposer des brevets et qui souhaitent mieux comprendre les mécanismes et raisonnements propres à la propriété intellectuelle.

La formation se déroulera à distance sur Teams, en synchronisation, et sera ouverte à partir d'un seuil minimal de participants (10 stagiaires de formation continue au minimum).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs de la formation sont les suivants :

1. Traiter des règles juridiques applicables au droit d'auteur, protégeant notamment les œuvres littéraires, les œuvres graphiques ou plastiques, les œuvres sonores, musicales ou audiovisuelles ainsi que les logiciels.
2. Aborder les notions de marque de produit ou de service, en présentant les règles protégeant notamment les dénominations, logos et/ou jingles sonores appliqués à des produits et/ou services.



MÉTHODE D'ÉVALUATION ET ATTESTATION

Une évaluation écrite sous la forme de QCM en ligne sera organisée en fin de formation.

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation, après réussite du QCM.

Enfin, un questionnaire d'évaluation de la formation sera proposé à chaque participant sur le contenu de la formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

VENDREDI 14 MARS 2025

LE DROIT D'AUTEUR :

- Objet de la protection
- Conditions d'octroi de la protection
- Titulaires originaires de la protection
- Prérogatives conférées
- Défense des droits

VENDREDI 28 MARS 2025

LE DROIT DES MARQUES :

- Objet de la protection
- Conditions d'octroi de la protection
- Prérogatives conférées
- Défense des droits

COÛT DE LA FORMATION

Pour les professionnels, le coût de la formation est de **500 euros**.

La formation est éligible à l'obligation de formation continue des avocats.

Pour les étudiants, sur présentation d'un justificatif, le coût de la formation est de **200 euros**.

FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION

**ILE DU SAULCY
57000 METZ**

contact : dea-formationcontinue-contact@univ-lorraine.fr

www.dea.univ-lorraine.fr